

DISPOSITIONS GÉNÉRALES DES COURS DE SWISS AQUATICS

1. INSCRIPTIONS ET CONFIRMATION

Pour les offres de cours en collaboration avec l'Office fédéral du sport (OFSPO), les inscriptions sont effectuées par le coach J+S du club via la base de données nationale du sport (BNS). Une confirmation d'inscription est automatiquement générée par le système. Si les critères d'admission ne sont pas remplis, les personnes inscrites seront contactées par e-mail. Pour chaque inscription effectuée via le secrétariat ou après la date limite d'inscription, des frais supplémentaires de CHF 50.- seront facturés. Pour les cours de la fédération Swiss Aquatics (comme les cours Kids Coach, les examens d'admission), l'inscription se fait via le club/l'école de natation ou personnellement et directement via le calendrier des cours.

2. DÉSISTEMENT

Tout désistement doit être annoncé le plus tôt possible et par écrit à education@swiss-aquatics.ch. Si le désistement a lieu après la date limite d'inscription, CHF 50.- seront facturés pour le travail administratif et les dépenses. En cas de désistement 5 jours ouvrables ou moins avant le début du cours, le montant total du cours restera dû. Les obligations de Swiss Aquatics envers des tiers ne peuvent pas être annulées à court terme.

3. FRAIS DE COURS

Les membres d'un club/d'une école de natation Swiss Aquatics qui ont été inscrits par leur coach J+S bénéficient de prix plus avantageux. Le prix s'entend par personne et comprend les prestations indiquées dans l'annonce/l'invitation.

L'hébergement et les repas sont généralement inclus dans le prix du cours pour les cours de plusieurs jours. Merci de consulter les annonces de cours et de contacter education@swiss-aquatics.ch en cas de doute. Si la renonciation à l'hébergement est communiquée par écrit dès l'inscription ou au plus tard 10 jours ouvrables avant le début du cours, la personne participante bénéficie d'une réduction de prix. Des services supplémentaires (p. ex. chambre individuelle ou nuitée le soir avant le cours) peuvent être demandés contre paiement auprès de Swiss Aquatics jusqu'à 5 jours avant le début du cours.

4. VOYAGE

Nous recommandons d'utiliser les transports publics. Pour les cours J+S, les participant:e:s reçoivent avec l'envoi de l'invitation un [code promo des CFF](#) qui peut être activé en ligne.

5. ANNULATION DE COURS

Si moins de 8 participant:e:s sont inscrit:e:s après le délai d'inscription, le cours est annulé.

6. DOCUMENTS | MATÉRIEL

L'invitation et le programme sont envoyés par e-mail environ 30 jours avant le début du cours. En outre, chaque participant:e a besoin d'un équipement pour participer activement aux cours (maillot de bain et vêtements de sport) ainsi que de matériel pour écrire et prendre des notes (papier et/ou numérique).

La facture est envoyée par e-mail et doit être réglée au plus tard 5 jours ouvrables avant le début du cours, sinon Swiss Aquatics se réserve le droit d'exclure la personne participante du cours. Les attestations pour les moniteur:trice:s ou les entraîneur:e:s ne sont plus remises sous forme physique, mais peuvent être consultées en ligne (Swiss Aquatics via Fairgate; J+S via BNS). Les reconnaissances ne sont inscrites qu'une fois la formation terminée ou l'examen réussi. Les supports de cours/présentations sont soit distribués lors du cours, soit mis à disposition en ligne.

7. MODIFICATION DE PROGRAMME

Le ou la responsable du cours se réserve le droit de modifier le programme.

8. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET D'ADMISSION

La personne inscrite s'engage à suivre le cours dans son intégralité, à y participer activement et à suivre les cours avec attention. Le brevet Plus Pool SSS et BLS-AED valables sont des conditions préalables à toute participation au cours. Les participant:e:s sont tenu:e:s de respecter le [Commitment des moniteurs de Jeunesse + Sport](#) (documents → Commitment des moniteurs). Le ou la chef:fe de cours se réserve le droit d'exclure du cours les personnes qui ne remplissent pas les critères mentionnés. Pour les cours, les conditions d'admission s'appliquent en outre selon l'aperçu ci-dessous :

SSS	<ul style="list-style-type: none"> • Âge minimum 14 ans
Cours d'introduction Swiss Aquatics Kids Coach	<ul style="list-style-type: none"> • Âge minimum 18 ans • Autres conditions d'admission selon l'invitation au cours.
Swiss Aquatics Kids Coach	<ul style="list-style-type: none"> • Âge minimum 15 ans • Autres conditions d'admission selon l'invitation au cours.
Passerelle Swiss Aquatics Kids Coach	<ul style="list-style-type: none"> • Âge minimum 18 ans • Autres conditions d'admission selon l'invitation au cours.
Module de formation continue (FC) Sport des enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Âge minimum 18 ans • La reconnaissance de moniteur:trice J+S Sport des enfants doit être acquise
esa	<ul style="list-style-type: none"> • Âge minimum 18 ans • La reconnaissance de moniteur:trice J+S Sport des jeunes doit être acquise • Le module de formation continue requiert la reconnaissance de moniteur:trice esa
Formation continue 1 / 2 J+S	<ul style="list-style-type: none"> • Âge minimum 18 ans • La reconnaissance de moniteur:trice J+S Sport des jeunes doit être acquise • Pour la formation continue 2, il faut avoir réussi la formation continue 1.
Séminaires Swiss Aquatics (formation continue 1 J+S)	<ul style="list-style-type: none"> • Âge minimum 18 ans • Les personnes disposant d'une reconnaissance Swiss Aquatics en tant qu'entraîneur:e ou moniteur:trice sont prioritaires pour l'inscription.
Swiss Aquatics Training Session	<ul style="list-style-type: none"> • Âge minimum 15 ans • Autres conditions d'admission selon l'invitation au cours.
Module Swiss Aquatics School Swimming «sur demande»	<ul style="list-style-type: none"> • Âge minimum 18 ans • Un diplôme d'enseignant ou la reconnaissance de la fédération Swiss Aquatics Kids Coach avec reconnaissance de moniteur:trice J+S des sports aquatiques. • - La reconnaissance de moniteur:trice J+S Sport de jeunes, sports aquatiques ou sport scolaire.

Plus d'informations générales et sur les conditions d'admission peuvent être trouvées dans l'annonce de chaque cours.

9. ALLOCATIONS APG

Lors des cours de moniteurs J+S de base et de perfectionnement, les participant:e:s reçoivent des cartes APG sur place.

Dans les cours Swiss Aquatics (y compris la formation continue 1 de J+S), les participant:e:s n'ont pas droit à l'allocation pour perte de gain.

10. PROTECTION DES DONNÉES

Une liste des participant:e:s au cours contenant des informations personnelles (nom, lieu, date de naissance ainsi que club de natation) est envoyée par e-mail à tous les participant:e:s au cours. Les données suivantes sont inscrites dans Fairgate (base de données des membres de Swiss Aquatics) : nom, prénom, adresse, code postal, ville, e-mail, numéro de portable, date de naissance).

11. ASSURANCE | RESPONSABILITÉ

C'est l'affaire des participant:e:s. Swiss Aquatics n'offre pas de couverture d'assurance en cas d'accident, de maladie, de vol ou de responsabilité civile et décline toute responsabilité.

12. LIEU DE JURIDICTION

Le droit suisse est applicable. Le lieu de juridiction est Berne.